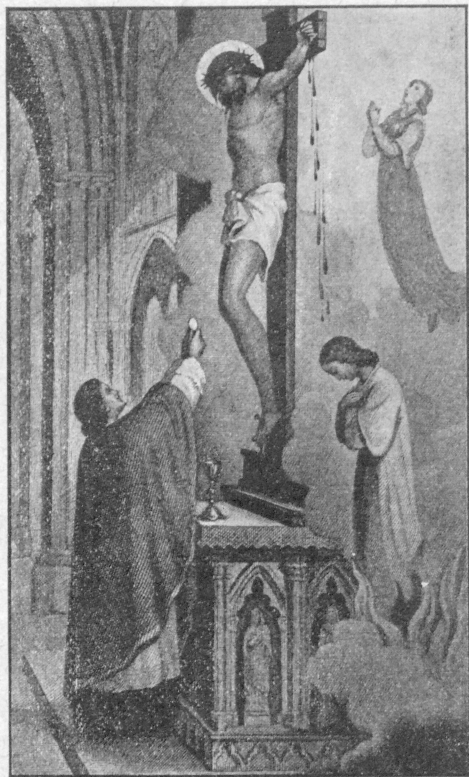


L'Association de Marie Immaculee



Père Eternel, je vous offre cette hostie sainte en
expiation de mes péchés, et pour tous
les agonisants de ce jour.

M. Lucias Béliveau	10	M. Georges Dubé	25
Une mère	25	Feu Mme N. Chené	10
Mlle Fabiana Chaput	10	M. Olivier Deguire	10
Mlle M. Dubois, 20 n.	2 00	Mlle Joséphine Deguire	10
Mlle E. Clément	25	Mlle L. Tranchemontagne	10
Mlle Georgile Bazinet	10	Mlle Marguerite Jolys	10
Mme A. Daoust, 5 n.	50	Mlle Anna Marie Têtu	25

POUR L'ŒUVRE DES VOCATIONS

Mme Etienne Grégoire	\$ 50	Mlle Mollie Polskoska	50
M. Joseph Prince	1 00	Feu M. J. B. Mailhot	50
M. J. E. Renaud	1 00	M. Eugène Rhéaume	50
M. Paul Prince	1 00	Mme A. L.	50
Mme Chrysos. Brosseau	50	Mlle Marie Dubois	1 00
M. P. Toussaint	50	Feu M. Fr. Chappellaz	50
Mme Louis Fortier	50	Mme A. Daoust	1 50
Mme Johnny Turgeon	50	Mme Alfred Barbe	50
Rde Sr McDougall	2 00	M. J. L. Tellier	50
P. B.	1 00	Reconnaissance	5 00
Mme Vve A. Bourque	1 00	M. Achille Gilbert	50
Rd Sr Madeline de la C.	1 00	Mlle Eugénie Loubest	1 00
Mlle Emma Talbot	50	Mme Antoine Beauregard	50
Mlle Catherine Cyr	50	Mme Uldéric Masson	1 00
Mlle Régina Jacques	50	Mlle Godfrinie Brin	50
Mlle Albina Blanchard	50	Mlle Aurélie Lavallée	50
M. Ulric E. Gagnon	1 00	Mlle Hermine Lompré	1 00

La nuit venait de tomber. Un fantassin était en faction à la caserne de la justice, quand tout à coup, il vit venir un cavalier à bride abattue. Il l'arrête à distance par un formidable cri de: "Halte-là!... Qui vive!..."

—Estafette, répondit le cavalier.
Et notre fantassin de répliquer:
—Cela ne te regarde pas si c'est ma fête!

BILLET D'AFFILIATION A LA MESSE PERPETUELLE

Juniorat de la Sainte-Famille

SAINT-BONIFACE, MAN., CANADA.

En considération d'une offrande de 50 sous pour l'Œuvre des Vocations, a été inscrit sur le Registre de la Messe perpétuelle et est admis à participer aux mérites de 104 messes par année —deux messes chaque semaine— qui sont dites et continueront de l'être aussi longtemps que subsistera le Juniorat de la Sainte-Famille, pour les vivants et les défunts dont les noms sont inscrits sur le Registre.

Vu et approuve:

† ADELARD LANGEVIN, O. M. I.
Archevêque de Saint-Boniface.

Saint-Boniface, 2 novembre 1905.

Nous adressons ce billet à tous ceux qui nous envoient une offrande de 50 sous, pour l'Œuvre des Vocations. Adressez votre offrande à L'AMI DU FOYER, Saint-Boniface, Man.



St-H.
qui oub
St-Pi
à Saint
bonne
je souf
tante.

—Ci-
d'une f
saint A
prières
saison
malade
France,
les Sauv

—J'a
un enfa
s'il vou
autres,
quelque
demand

St-C.
pour q
fille qu
même t

St-N.
pour un

St-S.
de supp

E.—l
de prot
nous la

—Act
ne Sain
frande,

Athal
McDou

A.—C
à la Sain

St-C.
ponr fa

St-V.